

Statistiques des plaintes année 2015

Nombre de contacts détenus (courrier, interpellation orale, visite de CN, retours pour suivi, ...) : 374

Nombre de détenus rencontrés : 150 (chaque détenu demande donc en moyenne plus de 2 contacts, voire beaucoup plus, certains n'en nécessitant parfois qu'un seul, la demande ayant été clarifiée entretemps ou retirée)

Sujets des plaintes, demandes, remarques, observations d'initiative (certaines étant cumulatives par contact): 32 domaines différents, comprenant eux-mêmes des sous-domaines, le tout pour un total de 390 demandes, plaintes,

Médical (médicaments, traitements, rendez-vous, ...)	77
SPS (dossier, PS, SE, CP, ...)	35
Agressivité entre personnel et détenus (atteintes physiques: 13; harcèlement, pressions morales: 16)	29
Irrespect des règlements et procédures internes	2
Agressivité entre détenus (atteintes physiques, racket, pressions)	13
Nourriture (quantité, qualité, régime) et cantine (coût, date limite, quantité, ...)	9
Régime disciplinaire (punitions)	20
Téléphonie (coût, accès)	0
Stupéfiants (constats et/ou contestation)	5
Demandes de transferts externes	20
Problèmes de transfert de biens et d'argent d'autres prisons + contestation de prohibés	18
Fouilles (sur la personne ou en cellule) / dont dégradation par AP + fouilles à corps (7)	26
Demandes de transfert interne	12
Questions relatives à un jugement, appels à avocats	20
Problème matériel en cellule ou dans les communs (équipement défectueux, hygiène, salubrité) -régie	9
Travail (accès, retrait, salaire, accidents)	21
Indigence, aide sociale	5
Racisme	2
Courrier interne et externe (ouverts, disparus, sans réponse) et effraction boîte aux lettres Commission	10
Visite enfants	2
Détention prohibés (voir supra : fouilles et biens repris lors de transferts)	
Plainte envers la Commission	0
Handicap, invalidité, mutuelle, droits	8
Comptabilité, commandes cantine	8
Demandes, questions d'agents	8
Bruit entre cellules (Sono, bruits de chaises)	6
Accès aux douches	6
Retards ou annulations transferts internes et/ou externes (dont médicaux)	6
Horaires et accès aux activités et au préau	5
V.H.S.	2
Suivi détenus entre Commissions	2
Buanderie, linge	2
Divers	2
Total	390

Investissement des commissaires (au minimum):

- A raison de 52 semaines/an et 2 commissaires, pour une moyenne de 3h de visite (mais de rares sont plus courtes et d'autres peuvent aller à 5h) : 312h
- Visites complémentaires du médecin : 30h
- Autres visites complémentaires (président, grèves, etc ...) : x
- Réunions: 10/an avec une présence moyenne de 9 pendant 2h: 180 h
- Séminaire interne: 12 x 3h: 36 h
- Rapports mensuels 12 x 3h : 36 h
- Réunions CCSP, rapport annuel, organisation générale : 50h

Au total, un minimum de 644 heures consacrées cumulativement et bénévolement par les membres de la Commission.

Commentaires supplémentaires par rapport aux statistiques:

- A) Par rapport à 2014, le nombre de détenus rencontrés est en légère croissance, passant de 132 à 150, ce qui signifie qu'un tiers des détenus font appel à la Commission;
- B) Les demandes d'ordre médical sont restées les plus importantes en 2015, dans les mêmes proportions qu'en 2014. Constituées d'abord très majoritairement de questions relatives à des médicaments, celles-ci ont quasi disparu depuis les derniers mois. Apparaissent maintenant plutôt des problèmes de rendez-vous, dont pour soins dentaires. Il est à préciser que la qualité du service médical n'est en grande partie pas contestée et que son chef de service fait l'objet d'appréciations positives répétées;
- C) Bien que les demandes relatives au SPS et aux transferts externes ne ressortent pas des compétences légales de la Commission, elles sont néanmoins relayées auprès de la Direction;
- D) Toute demande est généralement traitée par les Commissaires du mois, en vérifiant les dires et faits, en interrogeant ou informant les Services et/ou la Direction. Cette demande peut s'avérer, après instruction, justifiée ou non. Dans la mesure du possible et de la réglementation, un retour est fait auprès du détenu;
- E) Suite à diverses plaintes relatives à des faits ou soupçons d'interception de courriers ainsi qu'à une effraction d'une de nos boîtes aux lettres, celles-ci ont été déplacées pour en assurer une meilleure protection.
- F) Pour compléter leur formation/information en matières carcérales, les commissaires ont suivi plusieurs séminaires et conférences. Le président a contribué à l'élaboration du cycle de conférences et d'animations sur le thème de la Prison et de l'IPPJ organisé par les centres culturels de l'ouest du Brabant wallon, cycle ayant connu un succès quantitatif et qualitatif positif auprès de la population.

Pour réaction éventuelle, déposez un courrier dans une boîte aux lettres de la Commission de Surveillance, ou, pour des contacts externes de la prison, on peut s'adresser à son adresse courriel comsurittre@gmail.com